

**EXTRAIT DU REGISTRE n° 205-11**  
**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLEES**  
**DU CROULT ET DU PETIT ROSNE**

Siège : Bonneuil en France (95500) - rue de l'Eau et des Enfants

**REUNION DU COMITE SYNDICAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2012**

L'an deux mille douze, le vingt-six septembre à 9 heures, le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances à Bonneuil-en-France, sous la Présidence de Monsieur Guy MESSENGER, Maire de la Commune de Louvres.

Présents : M. Antoine SERRANO (Commune d'Arnouville), MM. Gilles MENAT et Jean-Claude LAINÉ (Commune de Baillet-en-France), MM. Jean-Luc HERKAT, Maire, et Jean-Claude BONNEVIE (Commune de Bonneuil-en-France), MM. Michel LACOUX et Gilles BELLOIN (Commune de Bouffémont), M. Patrice FOGLIA (CAVAM), M. Paul Edouard BOUQUIN (Commune de Domont), MM. Vicenté PASTOR et Gilbert ROUSSEAU (Commune d'Ecouen), M. Jérôme DROUILLOT (Commune d'Epiais-Lès-Louvres), MM. Alain BOURGEOIS, Maire, et Jean-Pierre GRESSIER (Commune d'Ezanville), MM. Alain MARTIN et Michel MAGNE (Commune de Fontenay-en-Parisis), M. Bernard PICQUET (Commune de Garges-Lès-Gonesse), MM. Gérard GREGOIRE et Michel JAURREY (Commune de Gonesse), M. Guy MESSENGER, Maire (Commune de Louvres), Mme Christiane TOMKIEWICZ et M. Alain BESSE (Commune de Mareil-en-France), M. Robert DESACHY (Commune de Le Mesnil-Aubry), Mme Geneviève RAISIN (Commune de Montsoult), Mme Michèle BACHY (Commune de Piscop), MM. Didier GUEVEL, Maire, et Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot), M. Bernard BESANÇON (Commune de Puiseux-en-France), M. Serge DRAGO et Mme Marie-Sylvaine NAVILLOD (Commune de Roissy-en-France), M. Roger GAGNE (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), MM. Germain BUCHET et Joël VANDERSTIGEL (Commune de Saint-Witz), M. Christian KATCHIKIAN (Commune de Sarcelles), Mme Bérengère NATIVITE et M. Philippe TRINQUET (Commune de Le Thillay), M. Lionel LECUYER (Commune de Vémars), Mme Christine PASSENAUD et M. Dominique KUDLA (Commune de Villeron), MM. Serge LOTERIE et Roland BAUER (Commune de Villiers-Le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Serge LOTERIE, délégué de la commune de Villiers-Le-Bel.

**OBJET :**

**Modification de la délibération permettant l'octroi d'une subvention aux communes dans le cadre de la réhabilitation des eaux usées**

Monsieur Bernard PICQUET, Vice-Président et rapporteur de ce point inscrit à l'ordre du jour, précise au Comité que :

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération en date du 26 mars 1998 ayant pour objet d'adopter le principe de la participation du SIAH aux communes dans le cadre de la réhabilitation de leurs réseaux d'eaux usées,

**Vu** la délibération en date du 14 décembre 2005 ayant pour objet de préciser le taux de participation du SIAH à savoir 50 % du solde restant à la charge des communes, déduction faite des subventions, avec un plafond de 20 % du montant (en € HT) des travaux,

**Considérant** l'absence de précisions de ces actes administratifs sur la prise en charge des dépenses connexes des opérations.

**Le Comité Syndical décide de:**

- **Maintenir** le choix de subventionner les communes dans le cadre de la réhabilitation de leurs réseaux d'eaux usées,
- **Maintenir** le taux de subvention ayant fait l'objet de la délibération du 14 décembre 2005 à savoir à hauteur de 50 % du solde restant à la charge des communes, déduction faite des subventions, avec un plafond de 20 % du montant (€ HT) des travaux,
- **Prendre** en charge les dépenses connexes à la condition suspensive que celles-ci soient liées à des travaux exécutés,
- **Dire** que cette délibération s'applique pour toutes les demandes de subventions à venir,
- **De donner** tous pouvoirs au Président pour l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de la réception en  
Sous-préfecture le  
et de la publication le

Adopté à l'unanimité des suffrages  
pour extrait conforme,  
Guy MESSENGER,

Signé

Guy MESSENGER

Signé

Président du Syndicat,  
Maire de Louvres